



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal - Rencontre du

DATE : 09 12 2025, 18 h 30

LIEU : Virtuel, via TEAMS

Personnes présentes

Valérie Jean	Direction
Tamima Derhem-Gosselin	Représentant(e) des parents
Vivianne Desmeules	Représentant(e) des parents
Marie-Pier Côté	Représentant(e) des parents
Caroline Vallée	Représentant(e) du personnel de soutien
Annie Ducas	Représentant(e) du personnel enseignant
Marie-Josée Godin	Représentant(e) du personnel enseignant
Marie-Émilie Bilodeau	Représentant(e) du personnel professionnel
Chantal Leblanc	Représentant(e) du service de garde

Personne(s) absente(s)

Catherine Pelletier	Représentant(e) des parents
Tanya Ducharme	Représentant(e) des parents

Public

Aucun public présent

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	1.	Mot de bienvenue	La deuxième séance du conseil d'établissement débute à 18h38 après la vérification du quorum. La direction souhaite la bienvenue aux membres et présente Mme Marie-Pier Côté, représentante des parents, nouvellement membre du conseil.	
002-CE 2025/2026-01	2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 9 décembre 2025	La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Sous proposition de Mme Annie Ducas, il est résolu de l'adopter tel que lu par Mme Caroline Vallée.	
002-CE 2025/2026-02	3.	Lecture et adoption du compte-rendu de la rencontre du 21 octobre 2025	Suite aux corrections des coquilles, il est résolu d'adopter le procès-verbal tel que rédigé par Mme Annie Ducas.	
	4.	Questions des membres du conseil d'établissement	Aucune question n'est soulevée. Mme Jean présente M. Olivier Litalien, directeur adjoint de l'Envol à mi-temps avec l'école des Constellations. Mme Caroline Vallée spécifie, suite à une correction dans le dernier procès-verbal, que 11 nouveaux enseignants ainsi que 27 nouveaux TES ont été accueillis cette année à l'Envol. Puis, Mme Jean rappelle la formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d'établissement qui doit être suivie.	
002-CE 2025/2026-03	5.	Approbation du plan de lutte contre l'intimidation 25-26	À la dernière rencontre, un napperon résumant le plan de lutte contre l'intimidation a été présenté. Il a ensuite été envoyé par courriel aux membres afin qu'ils en prennent connaissance en entiereté. Il sera ensuite déposé sur le site de l'école suite à la signature de la présidente. Sous proposition de Mme Derhem-Gosselin, il est résolu par Mme Bilodeau d'adopter le plan de lutte tel que présenté.	Dépôt du plan de lutte contre l'intimidation sur le site de l'école
002-CE 2025/2026-04	6.	Approbation des normes et modalités 25-26	Ce document aurait dû être soumis à l'assemblée générale des parents et approuvé à la première séance du conseil d'établissement. Aujourd'hui, avec un peu de retard, Mme Jean présente les normes et modalités d'évaluation des apprentissages suite à l'approbation de Mme Caroline Moore, conseillère pédagogique. À la fin du document, des annexes ont été ajoutées : modèle d'une première communication, les échelles d'appréciation (barèmes	

		<p>d'évaluation) ainsi que la planification de l'évaluation des compétences. À ce sujet, à chaque début d'année, les équipes se concertent pour déterminer les compétences qui doivent être évaluées à chaque étape. Enfin, ce document est déposé au centre de services et envoyé à tous les parents suite à l'approbation du conseil d'établissement.</p> <p>Il est à noter que chaque dossier d'élève est réévalué à chaque année avec les professionnelles pour répondre à leurs besoins. Les demandes d'intégration à l'Envol sont présentées via un comité d'admission, composé de membres du personnel ainsi que d'intervenants externes. Des observations sont aussi faites dans les milieux des futurs élèves. Mme Marie-Josée Godin approuve les normes et modalités pour 2025-2026 tel que présentées.</p>	
	7. Suivi budgétaire	<p>Mme Jean présente un bilan positif de 1\$ pour 2024-2025. La nouvelle demande du ministère était qu'aucun surplus ni déficit ne soit obtenu. Pour les prévisions de 2025-2026, un surplus de 10 698\$ est estimé, ce qui laisse peu de marge de manœuvre. Le montant pour les surcroits de travail a été ajusté, puisque trop de sommes étaient conservées pour les imprévus. Cette année, plusieurs postes sont toujours vacants. Un ajustement du budget sera fait en mars puisqu'on veut éviter trop de surplus qui seraient redonnés au centre de services. Les règles comptables seront appelées à changer alors les directions reçoivent beaucoup de formations à ce sujet.</p>	
002-CE 2025/2026-05	8. Sorties scolaires	<p>Mme Jean nomme les demandes de sorties à plus de 1,7 km pour le mois de décembre : un brunch à l'Oeufrier ainsi que le réveillon de Noël. Ce dernier aurait lieu le 11 décembre et les élèves des groupes impliqués (201-202 et 207) auraient congé le vendredi 12 décembre puisque les festivités se termineraient en soirée. Un taux de participation de 80% doit être atteint afin que le congé compensatoire soit autorisé. Mme Derhem-Gosselin approuve les activités de décembre. Quant à celles du mois de janvier (salon agroalimentaire, théâtre la Caserne et la bibliothèque), elles sont adoptées par Mme Annie Ducas.</p>	
	9. Garde-robe scolaire suivi	<p>Une deuxième réouverture de la boutique devrait avoir lieu en cours d'année. La vente sera encore une fois sur une période de 2 à 3 semaines pour éviter</p>	

			de grands délais de production. La campagne actuelle a permis la vente de 110 items pour 42 commandes et les articles devraient être reçus d'ici Noël.	
	10.	Photos scolaires	Cette année, une nouvelle compagnie, Photo repensée, a été engagée pour la prise des photos scolaires. Des bons commentaires ont été reçus sur leurs services. Le plus grand nombre de photographes a permis de diminuer l'attente des élèves et éviter les retards.	
	11.	Déménagement de groupes à Joseph Paquin	Mme Jean confirme qu'il y aura deux autres classes DÉFIS qui transféreront à l'école Joseph-Paquin en 2026-2027. L'annonce a aussi été faite à l'assemblée du personnel aujourd'hui. Des modulaires seront d'ailleurs construits en mai à cette école pour accueillir les 4 classes DÉFIS. La direction a demandé des précisions sur le transfert. La transition des élèves déménagés se passent bien en général.	
	12.	Communication du représentant du service de garde	Le manque de personnel se fait toujours sentir. Il y a présentement plusieurs questionnements sur le ratio du service de garde et de surveillance, soit 1 adulte pour 4 élèves. Les besoins des nouveaux jeunes élèves sont plus grands et l'équipe d'intervention est parfois sollicitée en journées pédagogiques alors qu'elle ne devrait pas être utilisée.	
	13.	Communication de la direction (comité SST)	Un comité SST a été formé cette année à l'Envol dans le cadre d'un projet pilote. Trois chantiers ont été ciblés : la formation, les équipements de protection individuelle ainsi que le cahier de charge. Mme Jean rappelle aussi aux parents présents la possibilité d'assister en tant que membre du CE aux rencontres du comité de parents EHDAA. Comme elle reçoit les ordres du jour, elle informera les parents membres du conseil d'établissement si la rencontre peut être intéressante pour l'école.	
	14.	Levée de l'assemblée	Tous les sujets ayant été abordés, la levée de l'assemblée a lieu à 20h15.	

	Signature de la présidente		Signature de la secrétaire